

LES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

Le remplacement des Equipements Electriques et Electroniques (EEE) s'accélère et les EEE deviennent une source de déchets de plus en plus importante.

Or, ces équipements contiennent souvent des substances dangereuses pour l'environnement (piles et accumulateurs, gaz à effet de serre, composants contenant du mercure...).

Par ailleurs, ils présentent un fort potentiel de recyclage des matériaux qui les composent (métaux ferreux et non ferreux, métaux rares, verre, plastiques...).

Ces enjeux environnementaux ont justifié la mise en place d'une filière de gestion spécifique de ces déchets, fondée sur le principe de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP).

Définition des DEEE :

Les DEEE sont les équipements fonctionnant grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques, ainsi que les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs.

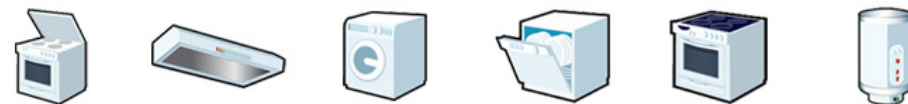
On distingue 4 catégories de DEEE :

- **Ecrans** : téléviseur, écran plat, écran informatique, liseuse électronique, minitel, moniteur, ordinateur portable, tablette (supérieure à 18 cm).
- **PAM (Petits Appareils en Mélange)** : informatique (disque dur, carte électronique, unité centrale, imprimante, scanner...), câble et multiprise, petit électroménager (entretien, cuisine et salle de bain), électronique grand public (GPS, télécommande, appareil photo, chaîne hi-fi, lecteur DVD...), téléphonie, jouet électrique, outillage de bricolage et de jardinage...
- **GEM F (Gros ElectroMénager Froid)** : réfrigérateur, congélateur, cave à vin, climatiseur et autres appareils de froid.
- **GEM HF (Gros ElectroMénager Hors Froid)** : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, four, hotte aspirante, plaque et table de cuisson, radiateur, ballon d'eau chaude, chaudière électrique, chauffe-eau, cheminée électrique, convecteur électrique, cuisinière, purificateur, déshumidificateur et ventilateur.

Les petits appareils :



Le gros électroménager :



Les appareils de froid :



Les écrans :



La CCHC a choisi l'éco-organisme Ecosystem pour collecter et traiter les DEEE de ses 5 déchèteries intercommunales.

Pour tout renseignement : CCHC - Service Environnement : 04 50 72 07 09